

ARRETE TEMPORAIRE



451/2022
REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-AIGNAN

Objet : Boulevard Valmy – Rue Jean-Jacques Rousseau – coulage béton à la pompe pour la réhabilitation d’une ancienne usine en parking et logement pour le Zooparc de Beauval

Le Maire de SAINT-AIGNAN,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu l’arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié et complété relatif à la signalisation routière,
Vu l’instruction interministérielle sur la signalisation routière – Livre I – 1^{ère} et 8^{ème} parties,
Vu la demande de l’entreprise VIANO BTP en date du 22 novembre 2022
Considérant qu’il est nécessaire de réglementer la circulation Boulevard Valmy pour permettre les travaux de coulage de béton à la pompe

ARRETE

ARTICLE 1 : Afin de permettre des travaux de coulage de béton à la pompe, la circulation se fera en alternat par feux tricolores Boulevard Valmy le mardi 6 décembre 2022 de 7h00 à 17h00.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire se rapportant au chantier sera mise en place par le demandeur. Elle devra être adaptée en permanence à la nature des dangers et à l’importance des contraintes qui la justifient.

ARTICLE 3 : Dans la mesure où l’avancée des travaux le permettra, la circulation pourra être rétablie sans préavis.

ARTICLE 4 : Tous les agents de la force publique sont chargés de l’exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de SAINT-AIGNAN
- Monsieur le Chef du Centre de Secours de SAINT-AIGNAN
- Le Responsable des Services Techniques Municipaux
- L’Agent de Surveillance de la Voie Publique
- Entreprise VIANO BTP

Fait à Saint-Aignan, le 23/11/2022
Le Maire



Eric CARNAT



45/11/2022

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Mairie
1 Rue Victor Hugo
41110 – St AIGNAN

DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Demandeur : SAS VIANO BTP
56 Route de Tours
36700 CHATILLON SUR INDRE
Tél : 02.54.38.71.69 Fax : 02.54.38.72.79.

Personne chargé du dossier : Mr THIBAUT Clément 06.84.40.35.30.

Maître d'Ouvrage : ZOO DE BEAUVAL

Type de Travaux : Réhabilitation d'une ancienne usine en parking et logement

Adresse des Travaux : Boulevard Valmy / Rue Jean Jacques Rousseau
41110 – SAINT AIGNAN

Rue demandée pour l'autorisation : Boulevard Valmy

Date de l'autorisation : la journée du Mardi 06 Décembre 2022 de 7h00 à 17h00

Demande d'autorisation :

Nous vous sollicitons pour une demande de permission de voirie pour le coulage de béton à la pompe.

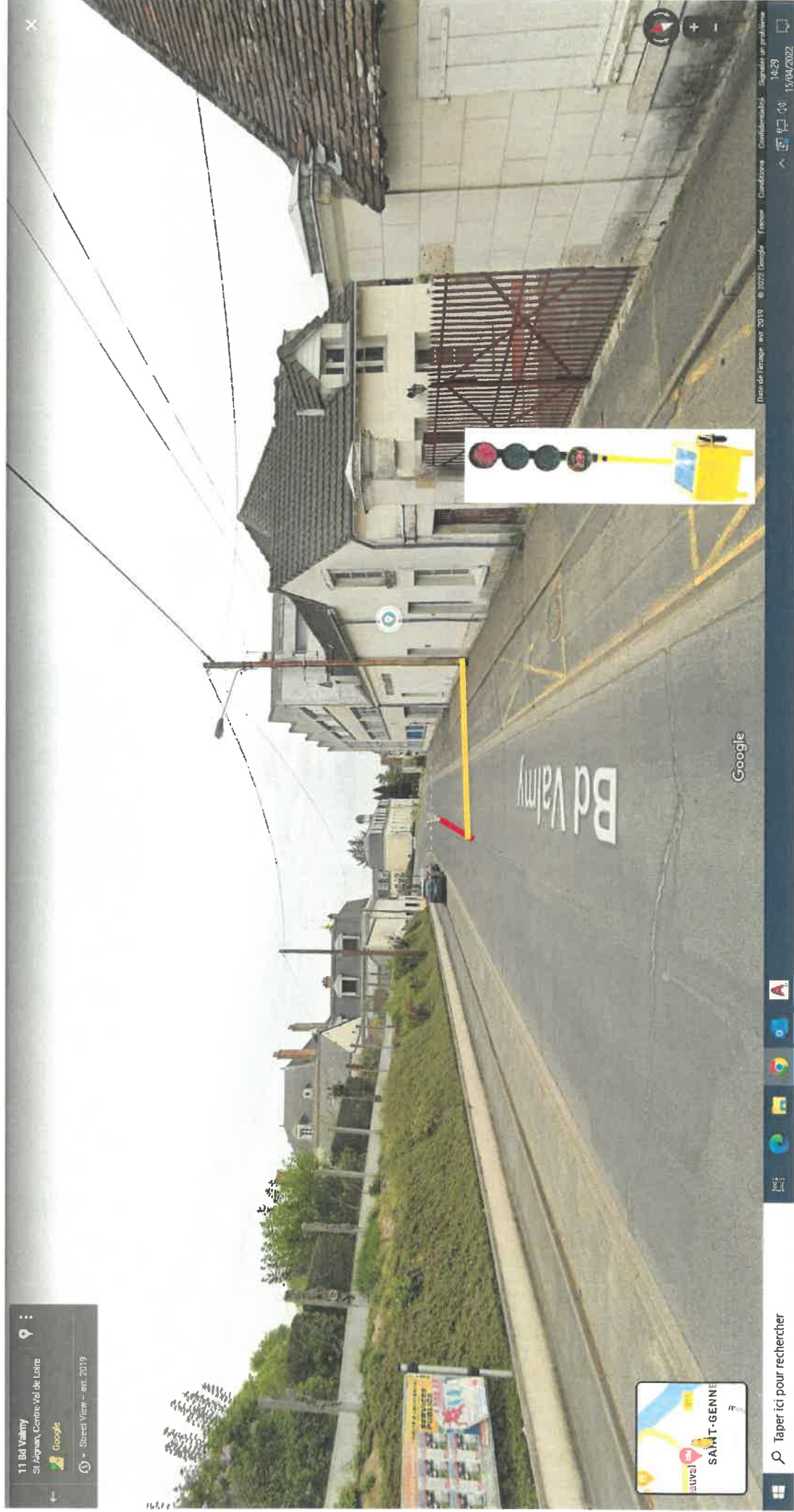
Nous mettrons en place des feux tricolores et des panneaux de signalisations adéquates.

A Châtillon sur Indre, le 23/11/2022

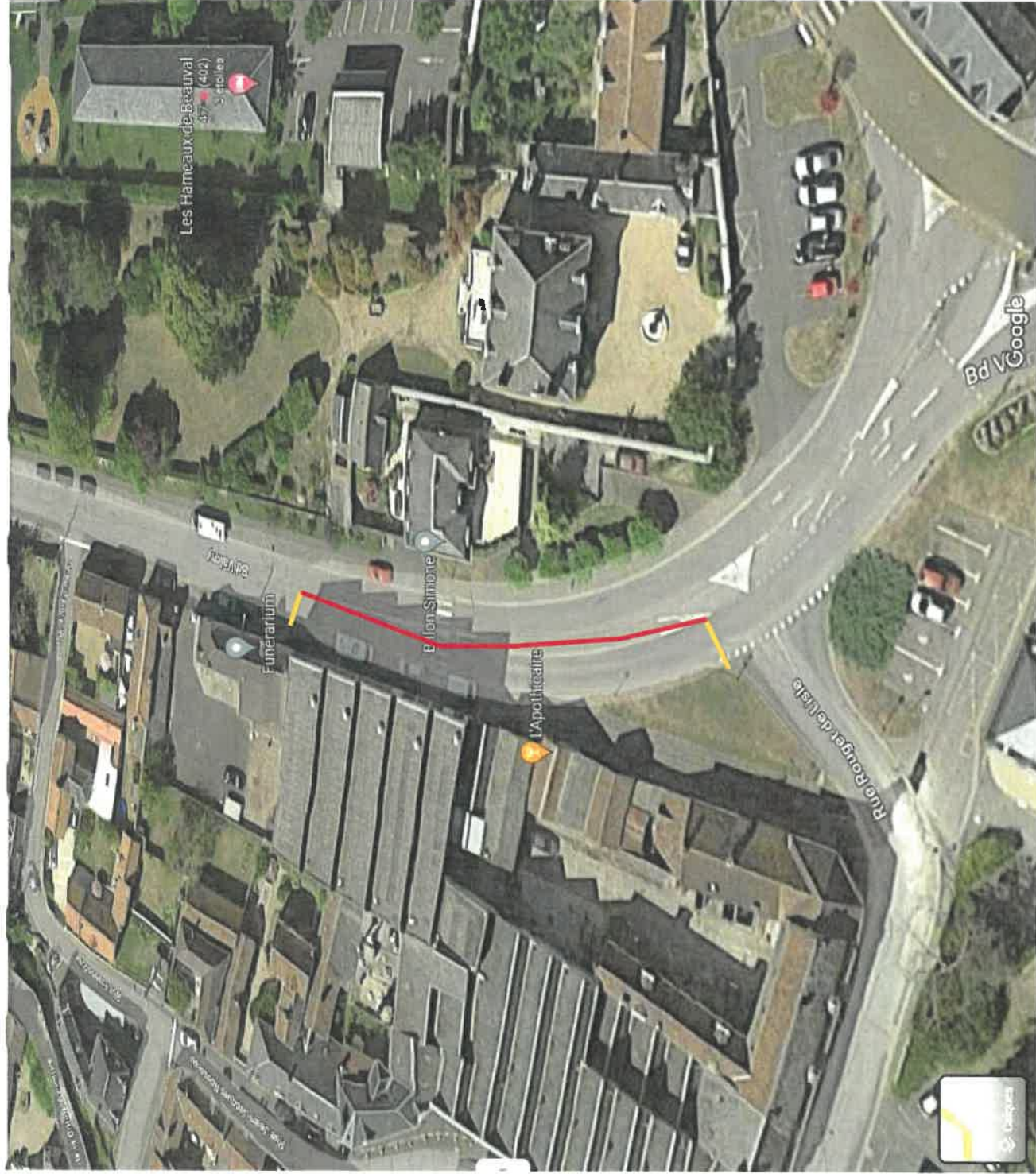


56 Route de Tours - 36700 CHATILLON sur INDRE
Tél : 02 54 38 71 69 - Fax 02 54 38 72 79
SIRET 452 849 086 00031
Mail : contact@vianobtp.fr

Demande d'autorisation de voirie pour réduire la circulation sur une voie, et l'interdiction de stationner sur le trottoir.







Mise en place aux extrémités de la route, de barrières jaunes VIANO avec panneau « **ROUTE BARREE CIRCULATION SUR UNE SEULE VOIE** ».

Nous mettrons également 2 feux provisoires pour la circulation dans les 2 sens .



Nous mettrons des plots sur la route afin de délimiter.

Des panneaux seront mis en amont sur chaque route afin de prévenir de la zone de travaux.